



Pacte international relatif aux droits civils et politiques

Distr. générale
30 décembre 2015
Français
Original : anglais

Comité des droits de l'homme

Décision du Comité en vertu du Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (115^e session)

concernant la

Communication n° 2354/2014*

Présentée par : H. M.
Au nom de : L'auteur
État partie : Pays-Bas
Date de la communication : 27 février 2014
Question de fond : Droit à un appel effectif

Le Comité des droits de l'homme, institué en vertu de l'article 28 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques,

Réuni le 2 novembre 2015,

Décide de cesser l'examen de la communication n° 2354/2014, parce que l'auteur et l'État partie sont parvenus à un accord sur la question de fond soulevée dans la communication.

* Les membres du Comité dont le nom suit ont participé à l'examen de la présente communication: Yadh Ben Achour, Lazhari Bouzid, Sarah Cleveland, Ahmed Amin Fathalla, Olivier de Frouville, Yuji Iwasawa, Ivana Jelić, Duncan Laki Muhumuza, Photini Pazartzis, Mauro Politi, Sir Nigel Rodley, Victor Manuel Rodríguez-Rescia, Fabián Omar Salvioli, Dheerujall Seetulsingh, Anja Seibert-Fohr, Yuval Shany, Konstantine Vardzelashvili et Margo Waterval.

